

Commune de Wavre
Conseil Communal – 25 avril 2023
Intervention de Bertrand Vosse - Groupe CH+

SP8 : Pôle Affaires générales - Service des Affaires juridiques - Partenaires externes - Régie communale autonome wavrienne - Modification des statuts

Via cette modification de statuts pour la RCA, la ville souhaite notamment confier à sa Régie Communale la gestion des 10 bornes de recharge des véhicules électriques qui est assurée jusqu'ici pour moitié par le Réseau des Énergies de Wavre et pour l'autre moitié directement par la ville. Notre groupe est perplexe par rapport à cette volonté de la ville.

En effet, il y a 2 mois, nous approuvions ici-même la participation à un projet de déploiement de 12 nouvelles bornes de recharge sur le territoire de la commune et nous confiions à InBW la responsabilité d'organiser l'appel d'offre pour le marché de concession. Dans un courrier adressé à la ville par le Ministre Henry, la date du 1^{er} août 2023 est communiquée comme date limite pour la notification des attributions aux soumissionnaires sélectionnés. Dans un peu plus de 3 mois, nous devrions donc connaître le nom du concessionnaire qui sera en charge de l'installation et de la gestion des 12 nouvelles bornes de charge sur le territoire de Wavre, Limal et Bierges.

N'y a-t-il pas lieu de rationaliser la gestion de ces points de charge en confiant à un seul et même acteur la gestion des 22 bornes de recharge actuelles et à venir ? Il nous semble que cela serait une bonne chose pour tout le monde :

- Les utilisateurs de véhicules électriques n'auraient affaire qu'à un interlocuteur et surtout une méthode de facturation.
- Le concessionnaire pourrait répartir ses coûts sur un plus grand nombre de bornes de charge et ainsi réaliser des économies d'échelle.
- La ville de Wavre et sa régie communale n'aurait pas à maintenir une expertise spécifique en son sein pour un nombre restreint de points de charge.

Souvenez-vous : en mai 2021 nous vous interpellions quant à la gratuité des recharge sur le territoire de la commune, gratuité qui nous semblait alors inappropriée. Plus récemment, en décembre 2022, nous vous interpellions à nouveau à ce sujet dans un contexte de hausse des tarifs de distribution demandée par le REW. Vous nous aviez alors promis que la recharge des véhicules électriques serait désormais payante dès le mois de janvier. Aujourd'hui, 25 avril, la recharge des véhicules électriques est toujours gratuite à Wavre. Cela démontre que la gestion de bornes de charge ne s'improvise pas.

Notre groupe demande donc au collège de considérer une rationalisation de la gestion des bornes de charge à l'échelle de commune, dans l'intérêt des usagers et dans un soucis de bonne gestion des deniers publics.

Bertrand Vosse

Conseiller communal CH+

Dans leur réponse, Luc Gillard et d'Anne Masson insistent sur l'intérêt de développer avec la RCA une communauté d'énergie qui serait bénéfique pour plusieurs entités de la commune, en particulier, le hall des sports. Cette communauté bénéficierait du support administratif et des services informatiques de la RCA. Quand le concessionnaire sera désigné par InBW, il sera temps de rationaliser l'exploitation de toutes les bornes. N'étant pas d'accord avec cette approche, notre groupe émet un vote négatif sur ce point.